

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article349>



# Outils de débats (liberté d'expression, laïcité, droits de l'homme)

- Cycles 2 et 3 - Enseignement moral et civique -



Date de mise en ligne : vendredi 9 janvier 2015

---

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

---

Après l'attentat perpétré mercredi dans les locaux de Charlie Hebdo, les enseignantes et enseignants ont sans doute eu à répondre aux interrogations de leurs élèves dans les classes.

Voici des ressources adaptées qui permettent d'aborder l'actualité, et plus largement des notions d'éducation civique : valeurs républicaines et démocratiques, liberté de penser et d'expression, liberté de la presse, pluralité des opinions, laïcité...

Outils de presse adaptés à l'âge des élèves :

- Un numéro spécial du [Petit Quotidien](#) disponible gratuitement (6-10 ans)
- Un numéro spécial de [Mon Quotidien](#) lui aussi disponible gratuitement (10-14 ans)

### Liberté d'expression

La liberté d'expression, principe fondamental à valeur constitutionnelle, est définie à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 comme le droit à la 'libre communication des pensées et des opinions', dans les limites fixées par la loi. L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 définit quant à lui la liberté d'opinion et d'expression comme 'le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit'.

Apprendre aux élèves à mesurer la portée de la liberté d'expression et d'opinion passe notamment par la prise de conscience de la portée de leurs paroles et la confrontation de leur jugement à celui d'autrui. Les usages d'Internet peuvent être un champ fertile de réflexion sur ce sujet.

- [Faire usage de sa liberté d'expression](#)
- [Les limites à la liberté d'expression](#)  
Liberté de la presse

La contribution essentielle de la presse au débat démocratique et les conditions de son pluralisme sont encadrées par la loi du 29 juillet 1881, texte fondateur de la liberté de la presse, les ordonnances du 2 novembre 1945 et les lois du 23 octobre 1984 et des 1er août et 27 novembre 1986. Ces textes fixent les règles et les procédures de nature à concilier liberté d'expression, respect des droits fondamentaux de la personne (droit à l'image, respect de la vie privée, de l'honneur et de la réputation, présomption d'innocence...) et protection de l'ordre public.

### A consulter

[Page « Je suis Charlie »](#)

sur le site du CLEMI avec notamment des ressources pédagogiques et des références bibliographiques

- [Ressources pour la classe sur le site du CLEMI](#)
- [Les fiches pédagogiques du CLEMI](#) : une centaine de séquences d'activités transdisciplinaires à mener en classe, de la maternelle au lycée, que chaque enseignant peut adapter à ses objectifs, ses besoins et ses élèves.

### Laïcité

La Charte de la laïcité à l'école, publiée en septembre 2013, est un texte qui explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, ainsi que sa solidarité avec les valeurs exprimées dans la devise de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Ses quinze articles offrent une base de réflexion et d'action pour mener auprès des élèves une pédagogie de la laïcité. Toutes les initiatives mettant en oeuvre les valeurs et principes éthiques qui y sont énoncés, notamment la culture du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que le rejet de toutes les discriminations et de toutes les violences, sont encouragées.

- [Ressources d'accompagnement de la Charte de la laïcité à l'école](#)  
Droits de l'Homme

La formation de la personne et du citoyen se fonde notamment sur la transmission des principes et valeurs inscrites dans la Constitution de notre pays, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 et dans l'ensemble des grands textes des droits de l'homme, européens et internationaux. Les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, inaliénables et indivisibles, font partie d'une culture commune et forment le socle de la vie dans une société démocratique. La connaissance, l'appropriation et le respect de ces textes et des droits qu'ils énoncent garantit la coexistence des libertés de tous, l'égalité considération des personnes et le refus des discriminations.

- [Les grands textes des droits de l'homme](#)
- [Plusieurs journées mondiales](#) (droits de l'enfant, abolition de l'esclavage, droits de l'homme, droits des femmes, lutte contre le racisme) et des actions éducatives sont inscrites au [programme prévisionnel des actions éducatives](#) et peuvent être utilisées
- Des [ressources du Conseil de l'Europe](#) sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme